

Zeitschrift: Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole
Herausgeber: Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture
Band: 27 (1965)
Heft: 4

Rubrik: Les primes d'assurance RC pour véhicules automobiles agricoles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La prudence est rémunératrice!

Les primes d'assurance RC pour véhicules automobiles agricoles

Lors d'une conférence de presse de la Conférence des directeurs de compagnies d'assurance contre les accidents (UDK) au sujet de la révision du tarif 1964, il fut communiqué que les primes d'assurance-responsabilité civile pour les véhicules automobiles agricoles resteraient inchangées dans trois postes du tarif et que celles d'un poste pourraient même être réduites. Les primes en question sont maintenant les suivantes:

Poste du tarif	Genre de véhicule	Prime de base pour les prestations minimales assurées	Jusqu'à maintenant	Dorénavant
120	Monoaxes conduits par mancherons	Fr. 20.10	Fr. 20.10	
121	Tracteurs agricoles à 4 roues	Fr. 75.40	Fr. 75.40	
122	Tracteurs à 4 roues à usage mixte	Fr. 191.—	Fr. 191.—	
123	Batteuses et moissonneuses-batteuses	Fr. 115.60	Fr. 88.50	

Monsieur E. Studach, président de la Commission technique de l'UDK, donna encore à ce propos les explications complémentaires que voici:

Récolteuse de betteraves sucrières «Rustica»



La récolteuse complète en un seul passage, entièrement hydraulique avec trémie, permet récolte rapide dans le condition travail les plus difficiles. Travail par un seul homme. Demandez prospectus et tarif.

Demandez également prospectus de mon semoir monogéme HASSIA.

ROBERT FAVRE PAYERNE

Foire suisse de la machine agricole, Berthoud — 1. — 6.4.65

« Poste 120 — Le 37 % des véhicules agricoles se voient appliquer le tarif de ce poste, ce qui ne représente toutefois que le 17,5 % du total des primes versées pour les 4 catégories de véhicules agricoles.

Poste 121 — Le 61 % des véhicules assurés sont touchés par ce poste et cela correspond au 77,5 % des primes acquittées pour tous les véhicules agricoles.

Malgré une certaine diminution du nombre des accidents, l'exercice 1963 s'est quand même soldé par une légère perte, qui doit être attribuée à l'augmentation tout à fait exceptionnelle des frais moyens par accident. La moyenne des années 1961, 1962 et 1963 permet cependant de ne pas majorer la prime versée jusqu'ici.

Postes 122 et 123 — Du point de vue du nombre des machines et du montant des primes, ces deux postes n'ont pas une grande importance. Ils se rapportent au 1 % des véhicules agricoles et au 2,5 % de l'ensemble des primes. La prime du poste 122 demeure inchangée, tandis que celle du poste 123 peut même être facilement abaissée.»

Bien que cette nouvelle soit réjouissante, la remarque faite au sujet du poste 121, selon laquelle l'exercice 1963 s'est clôturé par une perte malgré

AEBI

A vrai dire...

la différence entre les diverses marques de vibroculteurs n'est pas considérable, et toutes font un excellent travail. Mais notre vibroculteur FM a ceci de particulier que ses dents sont faites avec de l'acier spécial utilisé dans la fabrication des ressorts.

Les vibroculteurs FM se livrent avec ou sans inclinaison réglable des dents, dans les largeurs de travail de 1,80 m et 2,20 m.

Veuillez m'envoyer sans engagement prospectus et prix concernant les vibroculteurs FM.
Adresse:

Découper ici et envoyer dans enveloppe ouverte affranchie de 5 cts à Aebi & Co SA fabrique de machines Burgdorf, 034 / 233 01



une diminution du nombre des accidents, ne manque toutefois pas d'être pré-occupante. Aussi demandons-nous à nos sociétaires de se montrer prudents en n'importe quelle circonstance. Chaque chef d'exploitation devrait aussi veiller à ce qu'on ne laisse pas les jeunes de 14 à 16 ans conduire un véhicule automobile agricole sur les routes fréquentées s'ils n'ont pas été suffisamment instruits auparavant et s'ils ne sont pas des conducteurs exercés. Il faut enfin bien se dire que la prudence est payante puisqu'elle se traduit par une diminution: des pertes de vies humaines, des dommages corporels, des dommages matériels, de la main-d'œuvre temporairement incapable de travailler, du montant de la prime à verser. Un tel résultat ne peut cependant être atteint que si chaque agriculteur met aussi du sien. Il s'agit notamment de ne pas craindre, à l'occasion, d'attirer poliment mais fermement l'attention de quelques conducteurs sur certaines fautes graves qu'ils commettent.

R. Piller

*Conducteurs de tracteurs,
faites connaître assez tôt
votre intention
de changer de direction !*

SEMOIR TRACTÉ ET A MAIN

SEMORA

monograine-universel
sème:

TOUTES les graines, sans jamais les blesser.

TOUS calibres, à

TOUTES densités, sans démontage ni perte de temps, à profondeur régulière, exacte et choisie.

Se règle facilement et avec précision.

Importante économie de graines.

Grande simplification du travail.

Fabrication suisse très robuste.

Prospectus - Démonstrations -

Agents locaux:

H. CHAVANNES, Ing. agr.

Tél. (021) 25 93 78

1025 ST-SULPICE VD

les moteurs
avec



additif au carburant, seront protégés de toute corrosion. les chambres de combustion et les échappements seront exempts de suie et réduisent considérablement les frais d'entretien



**AUTOL S.A.
ALLSCHWIL-BL
(061) 39 29 96**